

Synthèse du débat

« L'attractivité internationale des universités françaises et européennes »

Maison de l'Europe, Paris, débat du lundi 22 avril 2013 à 18h30

avec **Xavier Prats-Monné**, directeur général adjoint de la DG Éducation et Culture de la Commission européenne et de **François Weil**, recteur de l'Académie et Chancelier des Universités de Paris, débat animé par **Odile Quintin**, directeur général de l'Éducation, la Culture et la Jeunesse entre 2006 et 2010, et professeur à Sciences Po et à l'Escp/Europe.

Odile Quintin a ouvert le débat en pointant la nécessité d'harmoniser la coopération et les échanges entre universités.

Xavier Prats-Monné, pour sa part, a expliqué que les changements à venir étaient inéluctables : d'ici une dizaine d'années, l'enseignement à distance aura probablement bouleversé nos habitudes, notre façon de raisonner et la relation enseignant / apprenant au-delà de ce que nous pouvons imaginer.

François Weil, tout en admettant un manque de reconnaissance internationale des universités françaises, en a relativisé la mauvaise position dans le classement mondial : si elles étaient regroupées en pôles d'excellence au lieu d'être fragmentées, leur taille par un simple fait arithmétique leur permettrait d'être mieux placées dans le classement de Shanghai. Il a également comparé notre système en *millefeuilles* d'ajouts d'entités supplémentaires à chaque innovation, aux refondations radicales des universités américaines. Après une allusion aux dégâts provoqués par la loi Guéant, il a souligné le faible coût des droits d'inscription dans les universités françaises comme un atout pour leur attractivité.

La question des langues d'enseignement à l'université française a été soulevée en fin de débat par le public, pour connaître en particulier la position des intervenants sur l'article 2 du projet de loi Fioraso (fin de l'obligation légale d'enseigner en français dans le supérieur). Réponse sans ambiguïté du recteur : l'enseignement dans nos universités se fera en anglais comme c'est le cas partout en Europe. **François Weil** est parfaitement au courant de l'opposition à cette loi, comme il l'a montré en évoquant le récent article publié dans *Libération* par **Antoine Compagnon**, *Un amour de Mme Fioraso*, mais il est catégorique :

- *de toute façon c'est déjà comme ça même si on n'attend plus que la loi Fioraso pour que ce soit officiel ;*
- *sans cours en anglais nos universités ne seront pas concurrentielles, les étudiants internationaux iront voir ailleurs ;*
- *nul besoin pour nos enseignants d'être bilingues ni même de parler un anglais correct, dans certaines matières un vocabulaire de cinquante mots suffit pour assurer un cours...*

Xavier Prats-Monné n'a pas émis directement d'avis sur la question, **Odile Quintin** quant à elle a appuyé vigoureusement les propos de **François Weil**.

On peut être d'accord avec **François Weil** sur un point : c'est déjà comme ça ; déjà effectivement, 500 masters sont entièrement en anglais à l'université française ; on voit dès aujourd'hui de brillants jeunes chercheurs pleins d'avenir, comme on dit, rester à la porte des labos au motif qu'ils ne parlent pas bien anglais ; un candidat reçu brillamment au CAPES, quelle que soit la matière ne sera pas titularisé sans obtenir le CLES (certificat de compétences en langues – à 80 % en anglais), etc.

En revanche, pour ce qui est de la concurrence avec d'autres pays, on est en droit de se demander pourquoi les étudiants étrangers viendraient chercher en France des cours en anglais. Si leur seul motif est le coût moins élevé des universités en France, nous aurons financé les études de milliers d'étudiants sans contrepartie.

Quant aux futurs étudiants des pays francophones (ils n'ont pas tous le français comme langue maternelle), ils comprendront vite le message. Les meilleurs risquent fort de se tourner directement vers les universités anglo-saxonnes.

La France veut-elle perdre ce qui lui reste d'influence dans ces pays ?

Le dernier argument de **M. Weil**, s'il relève de la boutade, ramène pourtant au cœur du débat, l'attractivité de nos universités :

Peut-on croire que des cours dispensés en *globish* seraient d'une qualité suffisante pour attirer des étudiants internationaux ? Comme l'a rappelé **Jacques Attali** dans son article *Enseigner en français* du 22 avril 2013 : *Les pays qui enseignent en anglais, quand ce n'est pas la langue maternelle des enseignants, voient inévitablement le niveau de leur enseignement baisser, comme le montra par exemple l'échec cuisant de l'université française de Saïgon, qui enseigna un moment en anglais, provoquant le départ en masse de ses étudiants vers l'université américaine de la ville.*

Nos meilleurs scientifiques sont-ils tous bilingues ? On peut en douter, les meilleurs n'étant pas forcément les personnages médiatisés qui affichent leur anglophonie comme une preuve de leurs capacités puisque comme chacun sait un scientifique «sérieux» ne publie qu'en anglais. Est-ce une raison pour généraliser l'enseignement supérieur en anglais ? Y aura-t-il une place pour les enseignants et les chercheurs excellents dans leur domaine mais qui parlent d'autres langues, dont bien sûr le français ?

D'après **François Weil**, enseigner en anglais ne sera pas une obligation, mais une possibilité offerte. Certes. Sauf que chacun sait très bien ce qu'il en adviendra : un enseignant chercheur non anglophone ne sera tout simplement pas recruté. Entre plusieurs candidats, le choix se portera sur celui qui aura l'avantage de l'anglais, et tant pis si ce n'est pas le meilleur.

Excès d'optimisme ou volonté d'ignorer la réalité, un autre argument avancé est qu'il vaut mieux accueillir les étudiants internationaux en anglais, et qu'ils pourront apprendre *le français par choix et non par obligation*.

Si les cours sont donnés en anglais, les étudiants choisiront-ils d'apprendre le français pour le plaisir ? Pas si sûr. Ils risquent bien de rester entre eux sans forcément aller à la découverte de la langue, de la culture française, comme cela se passe souvent dans les échanges Erasmus. De retour chez eux, leur passage, non pas en France, mais dans un îlot international fermé ne contribuera pas nécessairement au rayonnement de la France dans le monde... et les retombées économiques escomptées retomberont bien, mais à l'eau.

Le problème n'est-il pas pris à l'envers ? L'urgence n'est pas de disqualifier des professeurs pour cause d'ignorance de l'anglais, l'urgence n'est pas d'enseigner en anglais à l'université ; l'urgence est d'enseigner l'anglais et les autres langues de façon intelligente et efficace aux petits Français pour que la France ne soit plus un pays de monolingues.

Une question, la plus importante peut-être, n'a pu être abordée faute de temps : les élites de notre pays ne peuvent pourtant ignorer qu'une langue c'est aussi un système de pensée, une idéologie véhiculée par le vocabulaire et la structure même de la langue, *les contenus culturels véhiculés par la langue anglaise apportent avec eux une certaine conception du monde*, nous dit **Claude Hagège**. Avait-il deviné le projet de loi Fioraso lorsqu'il constate que *la propagation [de l'anglais] ne relève plus des États-Unis eux-mêmes, mais des pays concernés, qui deviennent demandeurs et promoteurs de la pensée unique.*

Véronique Likforman